

**BOURSE D'ÉTUDE DU 50e ANNIVERSAIRE DE L'AAPQ
Fondation d'architecture de paysage du Canada**

Montant de la Bourse d'excellence : 1 000 \$

Critères d'admissibilité :

- Être inscrit.e en 2e année au programme de la maîtrise en architecture paysage;
- Excellence du dossier académique et du design illustrés dans les travaux.

Comité d'attribution :

- Le corps professoral de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage propose un.e candidat.e à la Fondation d'architecture de paysage du Canada (FAPC) qui atteint les objectifs de la bourse;
- La FAPC procède à l'analyse du dossier de candidature et approuve le ou la récipiendaire.

Modalités d'attribution :

- Sélection du récipiendaire au trimestre d'automne;
- Reconnaissance du récipiendaire au vernissage de l'exposition EFFA.